

**DISTRICT 63 – Saison 2024 / 2025**

**Commission de Prévention : Violence, Incivilités, Racisme**

**PV REUNION DU 04 MARS 2025**

AMADUBLE Philippe	Présent
BERNARDO-AFONSO Agnès (Secrétaire de séance)	Présente
BOURDAROT Jacques	Présent
CHASTAGNIER Jean-Paul	Présent
DALLE Laurence	Excusée
MAIGNOL Yves (Président)	Présent
MATHIEU Charlène	Présente

**1. PLATEFORME FFF : J'ALERTE**

Afin de lutter plus efficacement contre les violences et discriminations mais aussi contre les atteintes à la probité et à la laïcité, la FFF a lancé, en novembre 2023, la plateforme de signalement du football : [J'alerte.fff.fr](http://J'alerte.fff.fr). Cet outil est accessible à tous les publics du football, qu'ils soient victimes ou témoins, et permet de signaler tous les faits répréhensibles.



La FFF a transmis au District 63, en janvier 2025, 2 signalements issus de cette plateforme.

La Commission de Prévention a invité les clubs concernés par ces signalements anonymes, afin d'échanger sur les faits énoncés sur ces signalements.

La Commission regrette les délais de transmission (les faits remontant à octobre 2024) ainsi que l'anonymat des signalements.

La Commission de Prévention remercie les clubs d'avoir répondu favorablement à cette invitation.

## **2. Traitement des Signalements**

### **1<sup>er</sup> Signalement Plateforme J'alerte : Clubs invités : Pont du Château/Romagnat**

Ce signalement anonyme concerne des faits de violences physiques et verbales lors du match du 19/10/2024, opposant Pont du Château 2 à Romagnat AS 2 en Sénior départemental 2, Poule C.

Après échanges avec les représentants des deux clubs sur le déroulé du match, sur et en dehors du terrain, la Commission de prévention rappelle le rôle important des Délégués de terrain et des Capitaines d'équipes.

La Commission invite les clubs à la vigilance face à la banalisation de propos inappropriés, de comportements des supporters.

### **2<sup>nd</sup> Signalement Plateforme J'alerte : Clubs invités : Maringues /Cournon d'Auvergne**

Ce signalement anonyme concerne des faits matériels liés au terrain et des faits liés au comportement physique et verbal des joueurs et du public lors du match du 19/10/2024 opposant Maringues US au FC Cournon en Coupe U15.

Après échanges avec les représentants des deux clubs, il est avéré que le terrain de l'US Maringues présentait des morceaux de verre au niveau de la pelouse liés à des intrusions sur le stade. Le club a averti la municipalité pour un nettoyage et a réalisé un premier nettoyage à son niveau avant le match. Le club de Maringues déplore cette situation indépendante de sa volonté.

Les échanges entre clubs permettent de confirmer les insultes et comportements inappropriés lors de cette rencontre.

La Commission de Prévention invite le Président et les jeunes éducateurs du club de Maringues à être vigilants à l'encadrement de joueurs U15, à ne pas hésiter à faire appel à l'équipe technique du District qui effectue à la demande des séances cadres avec les éducateurs dans leur club, à accéder le plus souvent possible aux formations régulièrement proposées.

La Commission regrette de prendre connaissance de ces faits par un signalement anonyme alors même qu'un arbitre officiel était désigné, avec un observateur présent.

### **Prochaine réunion le : sur convocation**

Yves MAIGNOL  
Président de Commission